



Strasbourg, le 31 juillet 2017

DH-SYSC-II(2017)001

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

COMITE D'EXPERTS SUR LE SYSTEME DE LA CONVENTION EUROPEENNE
DES DROITS DE L'HOMME
(DH-SYSC)

GROUPE DE RÉDACTION II SUR LES SUITES À DONNER AU RAPPORT DU CDDH
SUR L'AVENIR À PLUS LONG TERME DU SYSTÈME DE LA CONVENTION
(DH-SYSC-II)

[PROJET DE]
STRUCTURE DU FUTUR RAPPORT DU CDDH SUR LA PLACE DE LA
CONVENTION DANS L'ORDRE JURIDIQUE EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

Introduction générale

- 1. Contexte**
- 2. Mandat du Groupe de rédaction**
- 3. Méthodologie du rapport**
- 4. Objet du rapport**
- 5. Plan détaillé du rapport**

I. Le défi de l'interaction entre la Convention et d'autres branches du droit international, y compris le droit international coutumier (Groupe 1)

- 1. Méthodologie d'interprétation de la Cour européenne des droits de l'homme :
L'approche inclusive de la Cour à l'égard du droit international**
 - a) Constat
 - b) Analyse des défis
 - c) Pistes d'action possibles
- 2. Responsabilité des Etats et extraterritorialité de la Convention**
 - a) Constat
 - i. La responsabilité des Etats en droit international
 - ii. Le concept de juridiction au sens de l'article 1 de la Convention et les notions de contrôle territorial et contrôle effectif
 - iii. Exemples de jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme
 - b) Analyse des défis
 - c) Pistes d'action possibles
- 3. L'interaction entre les résolutions du Conseil de Sécurité et la Convention européenne des droits de l'homme**
 - a) Constat
 - i. La primauté de la Charte des Nations Unies
 - ii. Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme
 - b) Analyse des défis
 - c) Pistes d'action possibles

4. L'interaction entre le droit international humanitaire et la Convention européenne des droits de l'homme

a) Constat

- i. Exemples de la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme

b) Analyse des défis

c) Pistes d'action possibles

5. Conclusions et propositions

II. Le défi de l'interaction entre la Convention et d'autres instruments internationaux des droits de l'homme auxquels les Etats membres du Conseil de l'Europe sont parties (Groupe 2)

1. Constat

a) Analyse de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et décisions des Comités des Nations Unies

- i. Les divergences d'interprétation sur la recevabilité : problématique illustrée par María Cruz Achabal Puertas c. Espagne (communication du CDDH n°1945/2010, CCPR/C/107/D/1945/2010)

- ii. Les divergences d'interprétation sur le fond

2. Analyse des défis

3. Pistes d'action possibles

4. Conclusions et propositions

III. Le défi de l'interaction entre la Convention et l'ordre juridique de l'Union européenne, et d'autres organisations régionales (Groupe 3)

1. L'interaction entre la Convention et l'ordre juridique de l'Union européenne

a) Constat

i. Méthode d'interprétation

a. Cour de justice de l'Union européenne

- *Article 6 du Traité sur l'Union européenne*
- *Le principe d'égalité entre Etats membres, le principe de la reconnaissance mutuelle et le principe de confiance mutuelle*
- *Article 52(3) de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*
- *Article 53 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*

b. Cour européenne des droits de l'homme

- *Le principe de subsidiarité et la marge d'appréciation*
- *Article 53 de la Convention*

ii. Jurisprudence pertinente

a. Cour de justice de l'Union européenne

b. Cour européenne des droits de l'homme

iii. L'avis 2/13 et les conséquences de l'adhésion retardée

b) Analyse des défis

c) Pistes d'action possibles

2. L'interaction entre la Convention et la Cour de justice de l'Union économique eurasiatique

a) Constat

i. Méthode d'interprétation de la Cour de justice de l'Union économique eurasiatique

b) Analyse des défis

c) Pistes d'action possibles

3. Conclusions et propositions

IV. Conclusions finales du rapport